

## Procès-verbal du conseil de l'UFR sciences humaines du 21 avril 2026

### Visio-conférence

**Enseignants connectés** : Renaud Brochard, Aurélia Bugaïska, Pierre de Oliveira, Karine Durand, Matthieu Gateau, Philippe Gonin, Anne Jegou, Christian Stein, Jean-Pierre Thibaut, Édith Salès-Wuillemin (connectée à 12h30).

**Enseignants excusés** : Laurent Auzoult-Chagnault (proc. Édith Salès-Wuillemin), Héloïse Haliday, (proc. P. de Oliveira), Isabelle Marinone (proc. Ph. Gonin), Marjorie Roques (proc. Chr. Stein).

**Usagers connectés** : Chloé Aublanc, Rayan Bachir, Nicolas Henriot, Anaïs Morales, Morgan Nedez.

**Usagers excusés** : Emma Cohen (proc. R. Bachir), Laurine Esposito (proc. Chl. Aublanc), Louis Lafoucrière (proc. A. Morales), Emmanuelle Perpina (proc. M. Nedez), Ares Rafalko (proc. N. Henriot), Jean-Dominique Torre (proc. M. Nedez)

**Personnels BIATSS** : Edwige Prat-Béliard, M. Nicolas Wagner, Manon Lerat.

**Personnalités extérieures excusées** : Blandine Pontus (proc. M. Gateau).

**Invités** : Céline Cunin (RA), Nathalie Thomas (RS), Hervé Mouillebouche (doyen).

Le doyen ouvre la séance à 12h15 et remercie les membres du conseil présents.

#### **1. Approbation du procès-verbal provisoire de la réunion du conseil d'UFR du 29 mars 2026**

Deux modifications ont été apportées à la demande de M. Auzoult-Chagnault et M<sup>me</sup> Marinone. Le PV est adopté à la majorité : 26 voix pour et 1 abstention.

#### **2. Calendrier 2026-2027**

Le calendrier de principe est présenté avec les plages possibles pour les rentrées 2026.

M<sup>me</sup> Bugaïska s'inquiète de la date de retour des notes fixée au 5 juillet 2026 avec une date de fin de session le 2 juillet. Le doyen répond que les écrits et particulièrement les gros effectifs sont concentrés autant que possible en début de période d'examen et que les derniers jours sont réservés aux oraux.

M. Brochard demande des nouvelles de la salle modulable. Le doyen répond qu'elle sera encore en travaux l'an prochain, ce qui induit plus de contraintes de dates sur l'utilisation des grands amphis pour les examens.

Adoption du calendrier à l'unanimité.

#### **3. Offre de formation / modification de maquette**

##### **3.1. Changement d'intitulé de la prépa AGREG**

La direction de l'UBE ayant décidé que le financement de l'ancienne prépa capes (à bac+5) serait entièrement reversée au Master M2E, le projet de prépa capes histoire à bac+3, voté au dernier conseil, se trouve en panne de financement et donc obsolète. Pour pouvoir continuer d'offrir une prépa capes, la meilleure solution semble de l'héberger dans la structure élargie de la prépa agreg, dont il faudrait dès lors changer l'intitulé.

M. Stein demande que l'ancienne « préparation agrégation » se dénomme désormais « préparation concours du 2<sup>nd</sup> degré ».

Vote : adopté à l'unanimité

Arrivée de Mme Salès-Wuillemin à 12h30

3.2. Ouverture de deux UE du master psycho M2 PSPTO à la formation continue.

En accord avec le SEFCA, M<sup>me</sup> Salès-Wuillemin demande que deux UE du master psycho M2 PSPTO soient ouvertes à la formation tout au long de la vie, sous forme de modules en action courte, tel qu'expliqué dans la notice envoyée aux membres du conseil.

Le M2 PSPTO accueille déjà chaque année jusqu'à six étudiants en formation continue. La nouvelle demande consiste à permettre un accès modulaire aux UE 4 et 6 pour des professionnels extérieurs. Il s'agit d'acculturer des professionnels, notamment en ressources humaines. Le suivi de ces UE aboutit à une certification et à l'obtention des ECTS afférents. Ces étudiants-salariés seront aussi de précieux relais dans les entreprises pour les stages et les débouchés de nos étudiants. Cette ouverture concernera deux ou trois étudiants par an ; elle n'entraîne aucun surcoût, et sera une source de revenu pour la composante.

Le directeur remarque que ce dispositif expérimental, très positif pour la diffusion de notre formation, pourrait être étendu à d'autres formations.

La modification demandée est votée à l'unanimité.

3.2. Ouverture du M2 musicologie à l'alternance.

Le SEFCA propose que le M2 musicologie, parcours musicologie, soit ouvert à l'alternance dès la rentrée 2026, mais uniquement en contrat professionnalisant. La formule facilite l'inscription des étudiants salariés, et n'entraîne ni surcoût, ni modification de maquette.

M. Gonin rappelle que le M2 musicologie sera modifié à la rentrée 2027 et qu'il pourra alors passer en alternance complète. L'ouverture dès 2026 de contrat professionnalisant, s'il n'entraîne pas de modification de maquette, semble une évolution positive.

La modification demandée est votée à l'unanimité

#### **4. Convention / subvention**

Le pôle des Relations internationales a demandé au conseil d'UFR de valider une convention de coopération internationale entre l'UBE et l'université de Valparaiso (document envoyé aux membres du conseil). La coordination des mobilités sera confiée à Sophie Baby.

La convention est votée et acceptée à l'unanimité

#### **5. Questions diverses :**

##### **Proposition des élus étudiants d'une charte sur les relations privées étudiants / enseignants, et un violentomètre**

Après consultation du RCE, les étudiants disent constater une absence de texte régissant les rapports enseignants/étudiants, ce qu'ils trouvent intolérable. Ils proposent donc l'adoption d'une charte axée sur les VSS. Malgré une tentative quelques années auparavant, ils ont constaté qu'aucune charte n'avait pu aboutir au niveau central de l'université.

Le doyen précise qu'il a transmis ces documents à tous les membres du conseil à la demande des élus étudiants, mais qu'il est bien sûr trop tôt pour la proposer au vote. Il souligne l'intérêt de cette charte qui met en lumière le manque d'encadrement légal sur les relations privées enseignants-étudiants, puisqu'il s'agit de relations consenties entre adultes. Ces questions ont déjà été soulevées en conseil d'UFR par le passé et font l'objet de mises en garde de plus en plus précises dans le memento distribué aux nouveaux enseignants. D'un point de vue administratif, une telle charte devrait être votée par les

instances centrales. L'UFR peut tout au plus diffuser le violentomètre sur son site, en le présentant comme une initiative des élus étudiants.

M. Gonin sait que ce texte a été présenté à l'UFR Lettres, M<sup>me</sup> Cunin précise qu'il a été présenté mais non voté.

M<sup>me</sup> Bugajska félicite les étudiants pour la qualité de ces documents. Elle apprécie le vocabulaire très précis du violentomètre, qui dénonce des attitudes inadaptées trop longtemps tolérées, notamment chez les jeunes collègues ou les intervenants extérieurs.

M<sup>me</sup> Jegou souligne l'intérêt du sujet. Les relations personnelles, y compris en dehors de l'établissement, sont susceptibles de nuire aux bonnes conditions d'enseignement, et doivent être vivement déconseillées.

M<sup>me</sup> Salès-Wuillemin rappelle la politique très volontariste de l'UBE en matière de lutte contre les VSS, avec un enregistrement systématique des signalements et des poursuites qui ont parfois été jusqu'à la commission de discipline.

M. Gonin s'interroge sur la nécessité de solliciter un vote du conseil et pense que la diffusion du texte pourrait se faire par les syndicats ou associations étudiantes.

M<sup>me</sup> Aublanc, assesseur étudiante, répond qu'une charte adoptée par le conseil aurait plus de crédibilité et de visibilité.

M<sup>me</sup> Salès-Wuillemin rappelle qu'une composante ne peut pas se doter d'une charte qui ne soit pas validée par les instances centrales de l'UBE, par le principe de l'unité de l'établissement. Elle conseille aux étudiants de se tourner vers la VP CFVU qui sera de bon conseil. Elle ajoute que ces comportements ne devraient pas exister car des règles sont prévues dans le code de la fonction publique.

M<sup>me</sup> Jegou fait valoir que de nombreux chargés de cours qui interviennent à l'UBE ne sont pas fonctionnaires.

#### **Autre question diverse**

M. Gonin rapporte que le conseil de département de musicologie a voté une aide de 400 € (sur un budget de 8600 €) pour la rencontre de musique médiévale organisée en janvier prochain par Océane Boudeau.

M<sup>me</sup> Cunin souligne la difficulté d'engager des fonds de l'exercice 2026 sur une action en 2027 ; il faudra examiner plus en détail la faisabilité de l'opération avant de la présenter à un prochain conseil.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 13 h 05.

La secrétaire de séance

Nathalie Thomas



Le doyen de l'UFR Sciences humaine  
président du conseil d'UFR

Hervé Mouillebouché

